

Directeur(trice): Philippe Fait
Comité de programme de cycles supérieurs en thérapie du sport
819 376-5011, poste 3768

Bureau du registraire
1 800 365-0922 ou 819 376-5045
www.uqtr.ca

Crédits: 36

Présentation

CE PROGRAMME EST ACCRÉDITÉ DEPUIS SEPTEMBRE 2017.

Seul programme francophone accrédité en thérapie du sport pour l'Amérique du Nord.

En bref

Les thérapeutes du sport qui pratiquent au Canada sont régis par l'Association canadienne des thérapeutes du sport et leur titre de compétence est reconnu par cette association. En 2012, le Collège des médecins du Québec a reconnu le rôle important des thérapeutes de sport en leur permettant d'exercer certaines activités professionnelles réservées aux médecins, soit :

- évaluer la fonction musculosquelettique d'un sportif lorsqu'il présente une déficience ou une incapacité d'origine musculosquelettique et lorsque l'affection associée dont il est atteint, le cas échéant, est en phase chronique et dans un état contrôlé;
- utiliser des formes d'énergie invasives;
- prodiguer des traitements reliés aux plaies;
- administrer des médicaments topiques, lorsqu'ils font l'objet d'une ordonnance, dans le cadre de l'utilisation des formes d'énergie invasives ainsi que lors des traitements reliés aux plaies.

Avenir: Carrière et débouchés

Les thérapeutes du sport prennent en charge une grande variété de patients, de l'enfant atteint d'une commotion cérébrale, à la personne âgée ayant subi une chirurgie de la hanche. Les approches thérapeutiques sont nombreuses, mais l'objectif d'un thérapeute du sport reste toujours le même; aider son patient à reprendre ses activités habituelles, que ce soit participer à des sports de compétition ou vaquer à ses occupations quotidiennes.

Au Canada, on retrouve des thérapeutes du sport dans plusieurs des environnements suivants :

- Les cliniques privées de thérapie et de médecine du sport
- Les sports professionnels comme la LNH, la LCF, la NBA et la MLB
- Les jeux de l'élite comme les Olympiques, les Jeux Pan Am et les Jeux du Canada
- L'enseignement ou la recherche dans des universités et des collèges
- L'athlétisme amateur, scolaire, collégial et universitaire
- Les compagnies de danse professionnelles
- La vente et le marketing de produits de marques (performance et rééducation)
- Les administrations municipales et les industries
- L'industrie de l'assurance

Compétences, exigences de formation

Devenir un thérapeute du sport agréé

Pour obtenir le titre de Thérapeute du sport agréé CAT(C), un candidat à la certification doit:

Compléter avec succès un baccalauréat et un programme reconnu par l'ACTS (Association canadienne des thérapeutes du sport)

Compléter 1 200 heures de stages supervisés par un thérapeute du sport, incluant 600 heures d'expérience sur le terrain pendant des événements sportifs et 600 heures d'expérience en clinique (les stages sont inclus dans le DESS)

Obtenir une attestation valide de premier répondant ou un équivalent de l'ACTS. Une attestation de premier répondant est requise avant de faire l'examen d'agrément.

Maintenir une attestation valide de RCR-HCP et une attestation de premiers soins, ou des équivalents approuvés par l'ACTS

Faire une demande pour passer l'examen national d'agrément et le réussir.

Note: Les candidats à la certification doivent tenter de passer au moins une section de l'examen dans les deux années suivant l'obtention d'un diplôme dans un établissement reconnu.

L'examen national de certification de l'ACTS

Le conseil de l'agrément pour la Thérapie du sport crée et administre l'examen national de certification, qui est basé sur le champ de pratique et de compétences en thérapie du sport. Ce processus assure que les candidats ayant réussi la certification, ont démontré qu'ils ont acquis les compétences essentielles à la pratique de la thérapie du sport assurant ainsi la sécurité du public.

L'examen écrit

L'examen écrit consiste en 200 questions à choix multiples. Pour réussir, le candidat à l'agrément doit avoir un résultat égal ou supérieur à la note minimale de passage (NMP), calculée pour cet examen en particulier.

L'examen pratique

L'examen pratique est évalué sur une base de succès/échec. Pour réussir, le candidat doit avoir la note de passage dans les épreuves sur le terrain et en clinique.

L'épreuve sur le terrain

La section de l'examen pratique sur le terrain inclus deux simulations dans un environnement pré-hospitalier, pour évaluer les connaissances et les habiletés du candidat en évaluation, gestion, traitement et prévention des urgences/blessures.

L'épreuve en clinique

La section de l'examen pratique en clinique inclus deux simulations, la première pour évaluer les habiletés du candidat en évaluation clinique, et la deuxième pour évaluer son habileté à mettre en place un programme de rééducation qui inclura des modalités thérapeutiques.

Admission

Contingement et capacités d'accueil

Ce programme est contingenté à 16 étudiants.

Trimestre d'admission et rythme des études

Automne uniquement.

Le programme est offert seulement à temps complet.

Conditions d'admission

Date limite de demande d'admission (automne 2018) : 1er février 2018

Date limite pour transmettre les documents requis : 15 février 2018

Études au Québec

Base universitaire

Avoir complété un baccalauréat en kinésiologie à l'UQTR.

Cours préalables

Les cours suivants devront être complétés et réussis avant la seconde inscription:

- ANI1026 Anatomie du système locomoteur (3 crédits)
- ANI1027 Complément d'anatomie (2 crédits)
- PHL1011 Pharmacologie appliquée à la kinésiologie (3 crédits)
- PPK1081 Évaluation des extrémités (membre supérieur et inférieur) en thérapie du sport (3 crédits)
- PPK1082 Évaluation de la hanche, du bassin et du rachis en thérapie du sport (3 crédits)
- PPK1083 Soins d'urgence avancés en milieu sportif (3 crédits)

Connaissance du français et de l'anglais

Les candidats doivent posséder une maîtrise du français suffisante. Une connaissance fonctionnelle de l'anglais est fortement recommandée puisque la documentation et les publications scientifiques sont majoritairement en langue anglaise.

Les étudiants doivent être membres de l'Association canadienne des thérapeutes du sport (ACTS).

Études hors Québec

Ce programme n'est pas offert aux candidats de l'international.

Modalités de sélection des candidatures

Modalité de sélection des candidatures

Le comité de sélection procède à une présélection fondée sur l'excellence du dossier universitaire. Les offres d'admission sont faites en fonction d'une liste d'excellence établie à partir de la modalité de sélection mentionnée ci-haut, jusqu'à ce que toutes les places soient comblées. Si le Comité de sélection le juge nécessaire, les candidats pourraient être tenus de se soumettre à d'autres mesures de sélection (lettre de motivation ou entrevue), notamment pour vérifier le niveau de connaissances générales des candidats.

Structure du programme et liste des cours

À moins d'indication contraire, un cours comporte trois (3) crédits.

Cours obligatoires (36 crédits)

- TDS6001 Introduction à la thérapie du sport
- TDS6002 Réadaptation des extrémités (membres inférieurs et supérieurs) (PPK1081)
- TDS6003 Modalités thérapeutiques en thérapie du sport (TDS6002)
- TDS6004 Réadaptation de la hanche, du bassin et du rachis (PPK1082)
- TDS6005 Stage terrain en thérapie du sport I (4 crédits) (PPK1083)
- TDS6006 Stage terrain en thérapie du sport II (8 crédits) (TDS6005)
- TDS6007 Stage clinique en thérapie du sport I (4 crédits)
- TDS6008 Stage clinique en thérapie du sport II (8 crédits) (TDS6007)

Règlements pédagogiques particuliers

Le candidat admis est tenu de suivre le cheminement prescrit par le directeur du comité de programme et il doit s'inscrire à temps complet pour toute la durée du programme.

L'étudiant doit maintenir une moyenne cumulative d'au moins 2,5 sur 4,3 afin de pouvoir s'inscrire à l'un ou l'autre des stages.

Description des activités

TDS6001 Introduction à la thérapie du sport

L'objectif de ce cours est de permettre aux étudiants de se familiariser avec la profession de thérapeute du sport par le biais des perspectives préventives et physiopathologiques. Les contenus abordés sont la classification des blessures, les évaluations musculosquelettiques et la dermatologie sportive. Les diverses techniques préventives comme les examens physiques pré-saison, les équipements de protection, la reconnaissance des dangers potentiels en pratique sportive et les techniques de bandage prophylactiques sont également abordées. Les pathologies aiguës et chroniques associées à l'activité physique et au sport, ainsi que les problématiques reliées à l'athlète adolescent sont présentées dans ce cours. Cours magistraux et laboratoires.

TDS6002 Réadaptation des extrémités (membres inférieurs et supérieurs) (PPK1081)

Ce cours s'attarde aux stratégies d'interventions cliniques préconisées dans le domaine de la réadaptation des extrémités (membre supérieur et inférieur) en thérapie du sport et vise à fournir à l'étudiant les outils nécessaires à la mise en œuvre de protocoles de réadaptation physiques efficaces et sécuritaires. Ce cours permettra à l'étudiant d'intégrer et de mettre en application les notions d'évaluations et de réadaptation pertinentes à la prise en charge de patients sportifs et physiquement actifs, atteints de dysfonctions musculosquelettiques des extrémités.

TDS6003 Modalités thérapeutiques en thérapie du sport (TDS6002)

L'objectif de ce cours est d'une part d'initier les étudiants aux effets physiologiques des modalités électrophysiques et de thérapies manuelles utilisées en thérapie du sport et d'autre part de leur apprendre à les utiliser efficacement et de façon sécuritaire. Le cours aborde le rôle et l'utilisation des modalités électrophysiques et de thérapies manuelles dans un contexte de gestion de la douleur et de processus de guérison tout en mettant l'accent sur leur intégration au programme de réadaptation général. Cours magistraux et laboratoires.

TDS6004 Réadaptation de la hanche, du bassin et du rachis (PPK1082)

Ce cours s'attarde aux stratégies d'interventions cliniques préconisées dans le domaine de la réadaptation de la hanche, du bassin et du rachis en thérapie du sport et vise à fournir à l'étudiant les outils nécessaires à la mise en œuvre de protocoles de réadaptation physiques efficaces et sécuritaires. Ce cours permettra à l'étudiant d'intégrer et de mettre en application les notions d'évaluations et de réadaptation pertinentes à la prise en charge de patients sportifs atteints de dysfonctions musculosquelettiques du rachis, du bassin et de la hanche.

TDS6005 Stage terrain en thérapie du sport I (4 crédits) (PPK1083)

Ce stage terrain se déroule dans un environnement favorisant l'intégration des connaissances, habiletés et compétences acquises en cours de formation. Les étudiants doivent satisfaire les exigences de l'Association canadienne des thérapeutes du sport (ACTS) avant le début du stage.

L'activité est évaluée à l'aide des mentions "S" (succès) et "E" (échec).

TDS6006 Stage terrain en thérapie du sport II (8 crédits) (TDS6005)

Ce stage offre aux étudiants l'opportunité de travailler dans un contexte d'urgence ou de prévention auprès d'une équipe ou d'une organisation sportive. Les étudiants inscrits à ce stage doivent satisfaire les exigences de l'Association canadienne des thérapeutes du sport (ACTS) avant le début du stage.

L'activité est évaluée à l'aide des mentions "S" (succès) et "E" (échec).

TDS6007 Stage clinique en thérapie du sport I (4 crédits)

Le stage clinique I offre aux étudiants la possibilité d'observer un contexte de pratique clinique. Les étudiants sont mis en contexte réel pour développer des compétences cliniques de base d'une clinique privée ou au sein de l'Université du Québec à Trois-Rivières (clinique de thérapie du sport). Le stage se déroule dans un environnement clinique favorisant l'intégration des connaissances, habiletés et compétences acquises en cours de formation. Les étudiants doivent satisfaire aux exigences de

l'Association canadienne des thérapeutes du sport (ACTS) avant le début du stage.

Règlement pédagogique particulier : Pour s'inscrire à ce cours, l'étudiant doit avoir réussi les cours : TDS6001, TDS6002, TDS6003, TDS6004, TDS6006.

L'activité est évaluée à l'aide des mentions "S" (succès) et "E" (échec).

TDS6008 Stage clinique en thérapie du sport II (8 crédits) (TDS6007)

Le stage clinique II offre aux étudiants la possibilité de travailler dans un contexte de pratique clinique. Les étudiants sont mis en contexte réel pour développer des compétences cliniques de base en travaillant au sein d'une clinique privée ou au sein de l'Université du Québec à Trois-Rivières (clinique de thérapie du sport). Le stage se déroule dans un environnement clinique favorisant l'intégration des connaissances, habiletés et compétences acquises en cours de formation. Les étudiants doivent satisfaire aux exigences de l'Association canadienne des thérapeutes du sport (ACTS) avant le début du stage et membres.

L'activité est évaluée à l'aide des mentions "S" (succès) et "E" (échec).